

**Municipalité de Normétal
District d'Abitibi-Ouest
Province de Québec**

**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de
Normétal, située au 59, 1^{re} Rue, à la salle de l'hôtel de ville,
le 10 janvier 2023 à 19 h 30**

Sont présents : MM Nestor Dubé, conseiller # 1
Ghislain Desbiens, conseiller # 3 et maire suppléant
Steve Lamoureux, conseiller # 5
Mme Monique Bouchard, conseillère # 4

Sont absents : M. Roger Lévesque, maire (*démission en date du 25/10/2022*)
M. Samuel Côté, conseiller # 2 (*démission en date du 21/09/2022*)
Mme Lise Bégin, conseillère # 6

Est également présente : Mme Lyne Blanchet, greffière-trésorière

1. Ouverture

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée par le président, il est 19 h 30.

2023.01.01

2. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par monsieur Steve Lamoureux, appuyé par monsieur Nestor Dubé et résolu d'adopter l'ordre du jour, tel que présenté.

Adoptée unanimement

3. Adoption des procès-verbaux

2023.01.02

3.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 décembre 2022

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 décembre 2022;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal;

Il est proposé par madame Monique Bouchard, appuyé par monsieur Steve Lamoureux et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 décembre 2022.

Adoptée unanimement

2023.01.03

3.2 Adoption du procès-verbal de la séance d'ajournement tenue le 7 décembre 2022

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance d'ajournement tenue le 7 décembre 2022;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal;

Il est proposé par monsieur Nestor Dubé, appuyé par madame Monique Bouchard et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance d'ajournement tenue le 7 décembre 2022.

Adoptée unanimement

2023.01.04 **3.3 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 13 décembre 2022 tenue à 19 h 15**

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance extraordinaire du 13 décembre 2022 tenue à 19 h 15;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal;

Il est proposé par madame Monique Bouchard, appuyé par monsieur Steve Lamoureux et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 13 décembre 2022 tenue à 19 h 15.

Adoptée unanimement

2023.01.05 **3.4 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 13 décembre 2022 portant exclusivement sur les prévisions budgétaires 2023 et le programme triennal des immobilisations 2023-2024-2025 tenue à 19 h 30**

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance extraordinaire du 13 décembre 2022 tenue à 19 h 30;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal;

Il est proposé par monsieur Nestor Dubé, appuyé par madame Monique Bouchard et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 13 décembre 2022 portant exclusivement sur les prévisions budgétaires 2023 et le programme triennal des immobilisations 2023-2024-2025.

Adoptée unanimement

4. Correspondance

2023.01.06 **4.1 Don à La Ressource pour personnes handicapées Abitibi-Témiscamingue / Nord du Québec**

C2300005

Il est proposé par madame Monique Bouchard, appuyé par monsieur Nestor Dubé et résolu de faire un don de 100 \$, à La Ressource pour personnes handicapées Abitibi-Témiscamingue / Nord du Québec, dépense à imputer au poste budgétaire 02-190-00-970-00.

Adoptée unanimement

2023.01.07 **4.2 Dissolution de la Corporation des chemins d'hiver - Demande**

CONSIDÉRANT QUE le processus de dissolution de la Corporation des chemins d'hiver est presque complété;

CONSIDÉRANT QU'après le processus de la fermeture du compte bancaire, il reste un solde final de 347,46 \$;

CONSIDÉRANT la recommandation de M. Florent Bédard, président de la corporation;

Il est proposé par madame Monique Bouchard, appuyé par monsieur Steve Lamoureux d'accepter que le montant de 347,46 \$ soit remis à titre de remerciement pour toutes ses années de bons services, à madame Céline Gagnon, qui a assumé le secrétariat de la Corporation des chemins d'hiver pendant plus de trente (30) ans.

Adoptée unanimement

2023.01.08 **4.3 Demande d'aide financière pour l'achat et l'installation d'un luminaire mural – Club de l'âge d'or**

P2300013

CONSIDÉRANT la demande d'aide financière déposée par le Club de l'âge d'or;

Il est proposé par monsieur Steve Lamoureux, appuyé par monsieur Nestor Dubé d'octroyer un montant de 250 \$ pour l'achat et l'installation d'un luminaire mural sur l'immeuble du Club de l'âge d'or, dépense à imputer au poste budgétaire 02-190-00-970.

M. Ghislain Desbiens se retire et déclare un intérêt dans la question.

Adoptée unanimement

5. Trésorerie

2023.01.09 **5.1 Dépôt du rapport mensuel des revenus et des dépenses**

La greffière-trésorière dépose au conseil le rapport mensuel des revenus et des dépenses de la Municipalité au 31 décembre 2022.

2023.01.10 **5.2 Liste des dépenses incompressibles**

CONSIDÉRANT QUE le conseil prend acte de la liste des dépenses incompressibles, de la délégation d'autoriser des dépenses de la directrice générale dans le cadre de la séance ordinaire du 10 janvier 2023;

Il est proposé par monsieur Steve Lamoureux, appuyé par madame Monique Bouchard et résolu d'autoriser le paiement pour :

- Décembre 2022 totalisant 25 157,54 \$ et représenté par les chèques L2200131 à L2200138.
- Janvier 2023 totalisant 4 588,79 \$ et représenté par les chèques L2300001 à L2300003.

IL EST RÉSOLU d'autoriser le paiement des salaires des employés et des élus pour la semaine 49 à 52 totalisant 17 529,19\$ (brut).

Adoptée unanimement

2023.01.11 **5.3 Approbation du paiement des factures à payer**

Il est proposé par madame Monique Bouchard, appuyé par monsieur Nestor Dubé et résolu d'autoriser le paiement des dépenses pour :

- Annulation C2200072 au montant de 150,00 \$ et refait pour le C2200073 au même montant de 150,00\$.
- Décembre 2022 totalisant 64 030,60 \$ et représenté par les chèques C2200073 à C2200074; L2200131 à L2200138; M2200009; P22000471 à P2200496.
- Janvier 2023 totalisant 76 948,06 \$ et représenté par les chèques C2300001 à C2300004; L2300001 à L2300003; P2300001 à P2300012.

Adoptée unanimement

6. Administration

2023.01.12

6.1 Protocole d'entente avec le journal Le Vrai Citoyen

Il est proposé par monsieur Steve Lamoureux, appuyé par madame Monique Bouchard et résolu d'autoriser la directrice générale et greffière-trésorière madame Lyne Blanchet à signer le protocole d'entente avec la présidente du journal le Vrai Citoyen.

Adoptée unanimement

2023.01.13

6.2 Dépôt des soumissions sur invitation pour la réfection de la toiture de la Salle des loisirs

CONSIDÉRANT QUE le lundi 9 janvier 2023, à 16 h, la secrétaire-trésorière adjointe madame Chantale Roy ouvrait les soumissions reçues pour la réfection de la toiture de la Salle des loisirs, en présence de M. Ghislain Desbiens et que le résultat est le suivant :

| Soumissionnaire | Bardeau (avant taxes) | Tôle (avant taxes) |
|-------------------------------------|------------------------------|---------------------------|
| <i>Construction G. Poirier</i> | 59 900 \$ | 79 000 \$ |
| <i>Construction LGM Inc.</i> | 58 150 \$ | NIL |
| <i>Grepco Entrepreneur général</i> | 59 430,23 \$ | 57 878,85 \$ |
| <i>Construction Sylvain Rouleau</i> | 79 545,55 \$ | 81 866,35 \$ |

Il est proposé par monsieur Nestor Dubé, appuyé par madame Monique Bouchard et résolu d'accepter le dépôt du rapport de la soumission reçue.

Adopté unanimement

2023.01.14

6.3 Octroi du contrat pour la réfection de la toiture de la Salle des Loisirs

Il est proposé par madame Monique Bouchard, appuyé par monsieur Steve Lamoureux et résolu d'octroyer le contrat pour la réfection de la toiture de la Salle des Loisirs, de Normétal », tel que mentionné dans l'appel d'offres, à Grepco Entrepreneur général soumissionnaire conforme, dépense nette de 60 765,56 \$, à imputer au poste budgétaire 03-310-13-722-00.

Adoptée unanimement

2023.01.15

6.4 Renouvellement de l'abonnement à l'Association des directeurs municipaux du Québec

Il est proposé par madame Monique Bouchard, appuyé par monsieur Steve Lamoureux et résolu de renouveler l'abonnement incluant l'assurance pour madame Lyne Blanchet, directrice générale et greffière-trésorière, auprès de l'Association des directeurs municipaux du Québec, dépense nette de 933,69 \$ à imputer aux postes budgétaires 02-130-00-494-00 et 02-130-00-424-00.

Adoptée unanimement

7. Sujets divers (varia)

8. Période de questions

2023.01.16

9. Fermeture de la séance

Il est proposé par monsieur Steve Lamoureux, appuyé par monsieur Ghislain Desbiens et résolu de clore la séance, il est 19 h 53.

Adoptée unanimement